

Marc Jammet
Conseiller municipal de Mantes la Jolie
31 rue Pierre Curie
78200 Mantes la Jolie

à

Monsieur Jean-Paul Huchon
Président du Conseil régional
33 rue barbet de Jouy
75007 Paris

Le 28 septembre 2009

Monsieur le Président,

Depuis 4 semaines, les salariés de TVM poursuivent leur mouvement de grève malgré les pressions et les menaces de les traîner en justice.

La direction de TVM, qui a dénoncé unilatéralement les accords précédents tente de leur imposer le travail le dimanche qui, non seulement deviendrait obligatoire, mais serait rémunéré au même titre que les autres jours de la semaine, que les temps de pause sur le réseau (*pendant lesquelles les salariés sont obligés d'attendre dans leur bus*) ne soient plus payés qu'à 50%. Pire, la direction - lors de ces temps de pause - exige qu'ils restent sur place et "se débrouillent" pour aller aux toilettes (*alors qu'il n'y en a pas*) avant de reprendre leur travail au contact des usagers et ce, au moment même où les conseils de prudence se multiplient face au risque de pandémie de la grippe H1N1.

Au total, en travaillant davantage et au mépris de la sécurité des usagers, ils perdraient 200 euros sur leur salaire antérieur!

La lutte qu'ils mènent est aussi une lutte pour leur dignité.

Les propositions de la direction sont insultantes - tout comme l'est son comportement depuis le rachat de l'entreprise par RATP-Développement.

Ainsi, en 3 ans, 17 personnes ont été licenciées pour des motifs les plus divers et toutes celles qui ont engagé des recours devant le conseil des prud'hommes ont eu gain de cause!

Aussi est-ce la raison pour laquelle, je me permets de vous solliciter afin que vous interveniez dans ce conflit.

Vous en avez les moyens puisque, Président du S.T.I.F., vous êtes amené à subventionner cette entreprise dans le cadre d'une délégation de service public.

Sauf à dilapider les fonds publics, il existe donc bel et bien des moyens de pression pour faire revenir la direction à la raison et défendre à la fois l'intérêt des salariés et des usagers que les élus représentent.

En l'espoir que mon intervention retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Jammet